



VILLE DE BERTHIERVILLE

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

Lors d'une séance ordinaire tenue le 6 juin 2022, le conseil municipal a adopté par résolution le premier projet de règlement suivant :

« Règlement 748-222 modifiant le règlement de zonage 748 et ses amendements en ajoutant l'article 9.20.3 applicable à la zone 2-I-01 ».

Le but du règlement est d'assujettir la zone 2-I-01 aux dispositions spécifiques de l'article 9.20.3 afin d'y autoriser les projets intégrés industriels.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation, le 4 juillet 2022 à compter de 19 h 30, à la salle du conseil de Berthierville située au 588, rue De Montcalm, Berthierville (Québec) J0K 1A0.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le conseil municipal expliquera le contenu du règlement numéro 748-222 modifiant le règlement de zonage 748 et ses amendements en ajoutant l'article 9.20.3 applicable à la zone 2-I-01 ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes désirant s'exprimer sur le sujet.

Le projet de règlement est disponible sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : <https://www.ville.berthierville.qc.ca/affaires-municipales/avis-publics/>.

Donné à Berthierville, ce 20 juin 2022

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière